



***Commission de l'agriculture,
des pêcheries,
de l'énergie et
des ressources naturelles
(CAPERN)***

Le livre vert pour une politique bioalimentaire

Mémoire de l'UPA de Wolfe

Août 2011

Présentation

L'UPA de Wolfe souhaite participer aux audiences de la Commission (CAPERN).

Notre Syndicat regroupe les producteurs et productrices agricoles des municipalités de Saints-Martyrs-Canadiens, Ham-Nord, Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham, Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolferstown, Saint-Fortunat et Saint-Julien.

La plus grande part des revenus agricoles de la région provient de l'acériculture, de la production de bovins de boucherie, de la production forestière et de la production laitière.



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UPA DE WOLFE,
PRÉSIDÉ PAR FRANÇOIS MARCOTTE

Juillet 2004,
l'UPA de Wolfe
comptait 137 fermes
et le taux d'adhésion
était de 91 %.

Juillet 2011,
il y a 124 fermes et
le taux d'adhésion
est de 98 %.

Le pouvoir de se nourrir

L'UPA de Wolfe soutient la démarche présentée dans le livre vert, *Donner le goût du Québec*, dans la mesure où elle reflète notre vision de la future politique agricole et agroalimentaire du Québec. *Le pouvoir de se nourrir* repose sur une agriculture réalisée par une multitude de fermes, ancrées dans toutes les régions, fournissant à la population des aliments sains, produits dans une perspective de développement durable et d'équité.

Nos producteurs agricoles contribuent à l'essor économique du Québec et à la vitalité de notre région.

Si l'accréditation unique permet de rééquilibrer les forces en présence, elle est également un outil de cohésion qui facilite la tâche de ceux qui travaillent ou transigent avec les producteurs agricoles.

L'UPA de Wolfe est un outil de cohésion au bénéfice de sa communauté. Au fil des ans, le Syndicat a permis aux producteurs agricoles sur son territoire de s'accomplir dans de grandes réalisations.

Formation

L'UPA de Wolfe se préoccupe de la formation de ses membres. Son Conseil d'administration organise donc des journées d'information. Les agriculteurs ont participé à différentes séances d'information et de formation, notamment sur :



Un groupe d'agriculteurs en formation avec Michel Zuchowski, inspecteur de la CSST

- La santé et la sécurité à la ferme
- La prévention avec la machinerie agricole
- La sécurité dans les ateliers de ferme
- L'affûtage et abattage en milieu forestier
- La qualité du lait (Valacta); le Syndicat aide même financièrement ses producteurs laitiers à participer à ce cours.

Éoliennes

Suite à des discussions sur l'implantation d'éoliennes sur le territoire de l'UPA de Wolfe, le Syndicat et la Fédération de l'UPA-Estrie ont négocié un contrat type pour les producteurs agricoles. De cette façon, les producteurs agricoles s'assurent d'obtenir de meilleurs avantages et les meilleures garanties possibles quand vient le temps de négocier l'implantation d'éoliennes sur leurs terres.

Les entreprises qui développent des parcs d'éoliennes ont ainsi pu accélérer leurs démarches en standardisant les contrats types et les producteurs étaient rassurés quant aux clauses contenues dans ces contrats.

Représentation syndicale

L'UPA de Wolfe n'hésite pas à fournir son contingent de producteurs quand il est temps de remplir des autobus pour aller manifester à Sherbrooke, Québec, Montréal ou Ottawa.

Protection des puits d'eau potable

L'UPA de Wolfe a participé avec enthousiasme à l'identification volontaire des puits en milieu agricole. Afin de prévenir la contamination des sources d'eau potable, une zone de protection de 30 mètres doit être respectée où il est interdit d'épandre. Cette zone protégée augmente à 100 mètres s'il s'agit d'épandre des boues municipales. Chaque puits est identifié par une pancarte fournie par l'UPA au producteur qui en fait la demande pour lui et ses voisins. À ce jour, 97 affiches ont été installées sur le territoire de l'UPA de Wolfe.

Haies brise-vent

En collaboration avec le ministère de l'Environnement, le Syndicat a distribué des arbres aux agriculteurs pour la réalisation de haies brise-vent. Les haies brise-vent contribuent à diminuer la demande énergétique pour le chauffage des bâtiments et à diminuer les odeurs lors de l'épandage des fumiers. Elles permettent aussi de casser les ondes sonores des ventilateurs industriels qui séchent les grains ou qui aèrent les étables.